

SEANCE DU 7 juillet 2021

Le **sept juillet deux mille vingt et un**, à vingt heures trente, le conseil municipal, dûment convoqué, s'est réuni à la salle des fêtes- sous la présidence de M. Roger SANDRI, Maire.

Présents : Mesdames et Messieurs Roger SANDRI, Aurélien CHAMPROMIS, Sylvie CHAMPROMIS, Jean Michel MOULIN, Delphine FARGE, Marie Claire FOUCHERAU, Dylan JACOPIN, Olivier BOICHON, Stéphanie PAWLOWSKI, Sandrine VEROT, Gérald BUFFARD, Philippe MONCORGER.

Absent avec pouvoir : Messieurs Clément LE PAGE (pouvoir à Mr Aurélien CHAMPROMIS), Dylan JACOPIN (pouvoir à Mr Roger SANDRI), Thierry GENOUX (pouvoir à Mme Marie Claire FOCHERAU)

Secrétaire de séance : Monsieur Olivier BOICHON

Aucune observation n'est formulée sur le compte rendu de la réunion précédente. En conséquence, Monsieur le Maire propose de passer à l'ordre du jour.

ORDRE DU JOUR

- Compte rendu de commissions
- Jurés d'assises
- Convention repas scolaire rentrée 2021 2022
- Avenant convention ADS
- Remplacement Congé annuelle Mr PRECLOUX
- Conseil municipal des jeunes
- Questions diverses :
 - Clôture Famille Apparcel
 - Appel d'offre

COMPTE RENDU :

- **SIADep, assainissement :**

Monsieur Jean Michel MOULIN nous explique :

- Il est possible de visiter l'usine de traitement d'eau (ouvert au public)
- Des Plaquettes circulent dans les écoles pour expliquer son fonctionnement
- Un repérage des bouches d'eau et des tuyauteries de l'assainissement va être fait pour refaire les plans et déceler d'éventuelles fuites.

- **SIEL :**

Monsieur Jean Michel MOULIN expose que le réseau électrique appartient à la commune. Le SIEL propose d'enfouir les réseaux afin d'éviter les problèmes d'intempéries.

JUREES D'ASSISE :

Monsieur le Maire expose qu'un tirage au sort de 3 électeurs de NANDAX a eu lieu le lundi 05 juillet. Ce tirage s'est fait dans l'anonymat par le biais des numéros d'électeurs, par 2 élèves de l'école.

CONVENTION REPAS SCOLAIRE :

Délibération n°2021/037

Monsieur le Maire expose que suite à l'arrêt du partenariat avec la société NEWREST, il faut choisir un nouveau prestataire pour les repas de la cantine à compter de septembre 2021.

La nouvelle société de RESSINS, aALTERRenative Restauration, a présenté son projet à la mairie. Il assure la conservation du tarif de l'an passé, soit 4.02€ TTC.

Une convention doit être signée afin de valider le nouveau partenariat avec la société.

Le conseil, après en avoir délibéré à l'unanimité

- **APPROUVE** le nouveau partenariat avec l'entreprise de RESSINS.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération.

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération

AVENANT A LA CONVENTION ADS :

Délibération n°2021/038

Monsieur le Maire rappelle que l'instruction des dossiers d'autorisation de travaux pour les Etablissements Recevant du Public est transférée aux collectivités à compter du 1er avril 2021.

La convention a été signée suite à la délibération 2021/019 au mois d'avril.

Le service ADS a envoyé un avenant à cette convention modifiant l'article 4.

Où cet exposé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal :

- **APPROUVE** la convention de création de service commun pour l'instruction des autorisations et actes relatifs à l'occupation du sol ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer la convention du groupement ;

- **AUTORISE** Monsieur le Maire à signer toutes pièces à intervenir et à prendre toute mesure d'exécution de la présente délibération ;

A savoir : Le service ADS évolue en janvier 2022, les demandes pourront être dématérialisées.
Une formation est prévue début septembre.

REMPLACEMENT MR PRECLOUX POUR LES CONGES D'ETE :

Le 5 juillet Monsieur le Maire et Monsieur Olivier BOICHON ont rencontré Monsieur DESMONNET (autoentrepreneur). Celui-ci assurera l'entretien de la commune pendant les congés d'été de Monsieur Frédéric PRECLOUX. Les heures seront ensuite facturées à la commune (environs 10 par semaine). Il assure déjà le même rôle à St Hilaire et Villers.

CONSEIL MUNICIPAL DES JEUNES :

Madame Stéphanie PAWLOWSKI et monsieur Bernard DESBENOIT exposent le travail du groupe composé aussi de mesdames Sylvie CHAMPROMIS, Delphine FARGE et Marie-Claire FOUCHERAU :
Les élections ont eu lieu le 25 et 26 juin avec un taux de participation de 51,61%.
14 candidats se sont présentés, ont été élus les 12 premiers :

CANDIDATS (volontaire ou non)	NOMBRE DE VOIX
DUGNE Tess	14
DESBENOIT Tom	13
BARTHELON Maëlys 12	12
DEFOND Jonas 12	12
PATIN Eugénie	11
NEYME Tia 11	11
TRONCY Mathéo 11	11
DUGNE Louane 10	10
GOSETTO Mathis	9
GRANCHO Axel	9
CHAMPROMIS Mathis 7	7
SUBTIL Jordan	6
GUILLERMET Laurette	4
BONNETON Victorine	3
CHARTIER Jules	2

Déjà plusieurs projets sont en cours de propositions.
Une cérémonie officielle aura lieu en septembre lors de leur réunion de conseil en présence des parents ou une cocarde leurs sera remise.

QUESTIONS DIVERSES :

- Clôture Famille APPARCEL :

Deux agents de la DDT sont venus sur le site pour définir les règles à suivre.
Les plans ont été fournis au propriétaire début pour réaliser la clôture définitive côté voie communale comme départementale.

Monsieur APPARCEL accepte le changement et s'engage à refaire la clôture dans les règles.

- **Appel d'offre local technique :**

La société ROCHARM (électricité) a demandé des explications suite au refus de son offre.
Madame Amélie VERGNIAUD, secrétaire remplaçante de madame Ludivine GOUTTE le temps de son arrêt s'en est chargé.

- **Installation de l'entreprise FREDIERE à NANDAX :**

La société FREDIERE est venue présenter son projet d'installation dans les locaux de Mr MONNET à CHAMPION le mercredi 07 juillet en présence de Monsieur Gérald BUFFARD, madame Stéphanie PAWLOWSKI et Monsieur le Maire.

Monsieur Gérald BUFFARD nous expose les détails du projet :
Modification du bardage aux couleurs de la marque (tracteur VALTRA) ;
Création d'ouvertures ;
Création de bureaux ;
Magasin de pièces détachées.

- **Isolation a 1 euros :**

Monsieur Gérald BUFFARD annonce que les dossiers sont validés pour tous les logements locatifs.

Les travaux se feront à l'automne (coût de base des travaux 8 500€ HT)

Grâce à ces travaux, les locataires devraient faire des économies sur les factures d'électricité.

- **Assainissement :**

Monsieur Gérald BUFFARD nous fait un rapport de la réunion « schéma directeur assainissement » :

Un dossier est monté par Monsieur MATRAY (Communauté de Communes).

Un Appel d'offre est prévu en septembre afin de choisir un cabinet d'étude pour évaluer les éventuels travaux à prévoir concernant les stations d'assainissement du village, de Ressins et de Champion .

- **Subvention école numérique :**

Monsieur Roger SANDRI expose que la subvention a été accordée à hauteur de 5 000 € sur un montant de 6 250€ HT.

L'achat du matériel est possible jusqu'à fin 2022.

La séance est levée à 22h30.

Prochaine réunion le 08 septembre 2021.